

APRC
Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €
Siège social : 63 quai Charles de Gaulle 69006 LYON
488 345 638 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE
A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUILLET 2025
ET ADOPTEE PAR CELLE-CI SANS MODIFICATION**

TROISIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit la somme de 4.567.245 €, en totalité au compte « Autres Réserves » dont le montant sera porté de 20.998.769 € à 25.566.014 €,

Rappelle, conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ainsi que les montants éligibles et non éligibles à l'abattement ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023	0 €	-	-
31.12.2022	1.500.000 €	-	-
31.12.2021	5.700.000 €	-	-
PV 31/01/2021 Distribution de réserves	4.600.000 €		

Certifié conforme
Le Président, APRC GROUP
M. Karim ABDELLAOUI

APRC

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €

Siège social : 63 quai Charles de Gaulle 69006 LYON

488 345 638 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes
POUR APRC GROUP, Président
M. Karim ABDELLAOUI



- BILAN ACTIF -

A.P.R.C.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	238 952	181 104	57 848	104 741
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 500	8 500		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 750	1 215	535	885
Autres immobilisations corporelles	931 198	720 341	210 858	281 555
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	6		6	5
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	170 000		170 000	1 670 000
Autres immobilisations financières	4 945 372		4 945 372	4 152 139
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 295 778	911 160	5 384 619	6 209 325
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens	23 468 397		23 468 397	21 517 626
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 667 213		1 667 213	1 530 670
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	97 842 419	122 767	97 719 652	111 174 451
Autres créances	53 059 010		53 059 010	54 794 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 373 672		1 373 672	18 385 706
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	167 648		167 648	528 405
TOTAL ACTIF CIRCULANT	177 578 359	122 767	177 455 592	207 931 320
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	183 874 137	1 033 927	182 840 211	214 140 645
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			147 320,00	147 320,00

- BILAN PASSIF -

A.P.R.C.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 998 769	17 088 276
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 567 245	3 910 493
Situation Nette	25 786 014	21 218 769
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 786 014	21 218 769
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 946 981	12 699 542
Emprunts et dettes financières divers (3)	12 143 413	14 403 339
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 562 457	138 449 711
Dettes fiscales et sociales	25 379 731	27 289 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 771	18 977
Autres dettes	19 844	60 786
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	157 054 197	192 921 876
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	182 840 211	214 140 645
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an	6 041 500,00	8 237 087,00
à moins d'un an	151 012 697,00	184 684 788,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	779 099,00	
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

A.P.R.C.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			31/12/2024 (12 Mois)	31/12/2023 (12 Mois)
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens	-666 186		-666 186	-58 905
Production vendue - services	146 974 341		146 974 341	168 644 000
Chiffre d'affaires net	146 308 154		146 308 154	168 585 095
Production stockée			1 950 771	4 342 170
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 000	18 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			161 766	112 867
Autres produits			45	195
Total des produits d'exploitation I (1)			148 432 736	173 058 994
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			550	-243
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			136 593 385	161 866 151
Impôts, taxes et versements assimilés			414 789	371 113
Salaires et traitements			4 062 262	3 664 775
Charges sociales			1 739 668	1 541 009
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			178 507	172 307
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges			368 851	19
Total des charges d'exploitation II (2)			143 358 013	167 615 131
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 074 723	5 443 863
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				25 711
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 568 052	344 889
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 568 052	370 600

- COMPTE DE RESULTAT -

A.P.R.C.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	31/12/2024 (12 Mois)	31/12/2023 (12 Mois)
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	932 882	723 543
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	932 882	723 543
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	635 170	-352 943
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	5 709 893	5 090 920
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	131	3 011
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI	131	3 011
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 158	2 666
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII	11 158	3 666
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-11 027	-656
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 131 621	1 179 771
BENEFICE OU PERTE	4 567 245	3 910 493
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		99,00
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :	1 538 463,00	344 889,00
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :	64 833,00	398 736,00

ANNEXE COMPTABLE

A.P.R.C.

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 182 840 211€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 4 567 245€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	232 420	-	15 032	-	-	247 452
Total Immobilisations Incorporelles (I)	232 420	-	15 032	-	-	247 452

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 750	-	-	-	-	1 750
Installations générales, agencements, aménagements divers	377 473	-	-	-	-	377 473
Matériel de bureau et informatique, mobilier	508 190	-	45 535	-	-	553 725
Total Immobilisations Corporelles (II)	887 413	-	45 535	-	-	932 948

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Prêts et autres immobilisations financières	5 822 139	-	1 410 530	-	2 117 297	5 115 372
Total Immobilisations Financières (III)	5 822 144	-	1 410 531	-	2 117 297	5 115 378
TOTAUX (I+II+III)	6 941 977	-	1 471 098	-	2 117 297	6 295 778

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	127 678	61 925	-	189 604
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	127 678	61 925	-	189 604
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	865	350	-	1 215
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	258 324	37 747	-	296 071
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	345 784	78 486	-	424 269
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	604 974	116 583	-	721 556
TOTAUX	732 652	178 508	-	911 160

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Les autres immobilisation financières sont essentiellement composées d'indemnités d'immobilisation de foncier. Les variations de la période résultent de nouvelles prises de position dans le cadre du développement des activités de promotion immobilières.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)	-	-	-	-	-	-
Autres participations	5	-	1	-	-	6
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immo financières	5 822 139	-	1 410 530	-	2 117 297	5 115 372
TOTAUX	5 822 144	-	1 410 531	-	2 117 297	5 115 378

Stocks :

Les stocks sont constitués des heures passées ou des frais engagés dans le développement de projets de Promotion Immobilière en Italie, France, Algérie et Espagne.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	-	-	-
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours Biens	23 468 397	-	23 468 397
En-cours Services	-	-	-
TOTAUX	23 468 397	-	23 468 397

Contrats à long terme

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement. Cette méthode se base sur les mesures physiques de l'avancement afin d'évaluer le volume des travaux exécutés (art 622-3 du PCG).

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	122 767	-	-	122 767
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	122 767	-	-	122 767

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	62 219 953
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	2 276
	État	-
	Divers	-
TOTAL		62 222 229

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	170 000	-	170 000
Autres immobilisations financières	4 945 372	-	4 945 372
Clients douteux ou litigieux	147 320	-	147 320
Autres créances clients	97 695 099	97 695 099	-

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		30 360	30 360	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 276	2 276	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 139 028	19 139 028	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		31 972 601	31 972 601	-
Débiteurs divers		1 914 746	1 914 746	-
Charges constatées d'avance		167 648	167 648	-
TOTAUX		156 184 450	150 921 757	5 262 693
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 500 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	-	-
Banques	1 373 672	18 385 706
TOTAL	1 373 672	18 385 706

Charges Constatées d'Avance :

Les charges constatées d'avance sont composées de charges d'exploitation.

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	2 000	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice		
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	2 000	100,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation + résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	17 088 276	3 910 493			20 998 769
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	3 910 493	- 3 910 393	4 567 245		4 567 245

Engagement Retraite :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation retenu est de : 3,38 %

L'âge de départ à la retraite retenu est de: 62 ou 64 ans.

La table de mortalité retenue est la table insee 2019-2020.

Le taux d'inflation retenu est de : 2 %

Le taux moyen de charges sociales retenu est de : 45%

	Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Provisionné			
Non Provisionné	335.385		
Total	335.385	-	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	779 099	779 099	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	8 167 883	2 126 383	4 166 500	1 875 000
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	110 562 457	110 562 457	-	-
Personnel et comptes rattachés	306 372	306 372	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	343 820	343 820	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	24 456 916	24 456 916	-	-

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	272 623	272 623	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 771	1 771	-	-
Groupe et associés (2)	12 143 413	12 143 413	-	-
Autres dettes	19 844	19 844	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	157 054 197	151 012 697	4 166 500	1 875 000
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	4.531.946			
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	12.033.626			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	244 838
	Charges sociales	106 413
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	890 130
	Banques	-

Charges à Payer		Montant
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	68 800 779
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	22 753
	Organismes Sociaux	10 294
	Autres charges fiscales	-
	Divers	19 844
TOTAL		70 095 051

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	145 911 640	396 515	146 308 155
Chiffre d'affaires total	145 911 640	396 515	146 308 155

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	161 766	112 867

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	25 711
Autres intérêts et produits assimilés	1 568 052	344 889
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	1 568 052	370 600
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	932 882	723 543

	Exercice N	Exercice N-1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	932 882	723 543
Résultat financier	635 170	-352 943

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur opération en capital	131	3 011
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	131	3 011
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 158	2 666
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	11 158	3 666
Résultat exceptionnel	-11 027	-656

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	5 709 893		1 131 621	4 578 272
Résultat Exceptionnel	-11 027			-11 027
TOTAUX	5 698 866	-	1 131 621	4 567 245

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1
Mission de contrôle légal des comptes	60 749
Autres prestations	
TOTAUX	-

Autres Informations Spécifiques :**Identité de la société mère consolidante :**

SAS APRC GROUP – 67 quai Charles de Gaule - CS 50112 – 69463 Lyon cedex 06

n° siret : 502 830 474 00024

Informations sur les Parties Liées :

Toutes les transactions entre les entreprises liées sont conclues aux conditions normales de marché.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 57 ETP.

Engagements Financiers donnés et Reçus :

Engagement financiers donnés = 120.948K€

Engagement financiers reçus = 13.238K€

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

Fin du nantissement d'un fonds de commerce associé à la mise en place d'un prêt de 4,6m€ auprès du CIC suite au remboursement de l'emprunt lié.

Intégration fiscale:

La société APRC SASU est membre du groupe d'intégration fiscale créé par la société APRC Group depuis le 1er janvier 2022.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société fille supporte la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. La société mère constate dans ses comptes la différence entre l'impôt du par le groupe et la charge d'impôt due par les filiales. Les économies d'impôt sont conservées par la société mère.

Chaque société du groupe est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, dont la société mère est redevable, à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dues par elle si elle n'était pas membre du groupe.

Au titre du 31 décembre 2024, le résultat intégré de la société est un bénéfice de 6.175.410 euros, identique au résultat en l'absence d'intégration fiscale. Le résultat du groupe d'intégration est un bénéfice de 4.775.108 euros.

Evenements postérieurs à la cloture:

Aucun événement postérieur à la clôture a un impact financier significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

A.P.R.C

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 200 000 €

Siège social :
63 quai Charles de Gaulle
69006 LYON

SIREN : 488 345 638

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



Nicolas PRIEST

66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

A l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APRC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société comptabilise des stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

La note « Contrats à long terme » de l'annexe expose la méthode comptable relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable visée ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 22 juin 2025

INELYS AUDIT

Nicolas PRIEST

Commissaire aux comptes